

DATE : Le mardi 28 novembre 2023
 HEURE : 19 H 00
 LIEU : Au salon du personnel de l'école Jean-Leman

PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Personnel enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Emmanuelle Tardif		✓
Catherine Deschênes	✓		Véronique Brouillette		✓
Benoit Bisson	✓		Carl Simard	✓	
Mélanie Lussier		✓	Jessica Girard Landry		✓
Personnel enseignant substitut			Céline Huot	✓	
Annie Longtin		✓	Émilie Poirier	✓	
Mylène Fortin		✓	Membres parents substitués		
Personnel de soutien			Viviana Del Rio		✓
Fany Lévesque	✓		Mina Moussa		✓
Service de garde			Membres de la communauté		
Rachel Poirier	✓		Vacant		
La direction					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Le quorum est respecté, donc la rencontre peut avoir lieu.

2. Question du public

Aucun membre du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre
(CÉJL.23-24-361)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'adopter l'ordre du jour du 28 novembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023
(CÉJL.23-24-362)

Il y a une coquille dans la rédaction du procès-verbal. Les numéros des résolutions sont à ajuster. Les correctifs seront apportés par la direction et la mise à jour du procès-verbal sera déposée sur l'équipe Teams du C.É.

Fait à noter, comme il y a deux membres qui portent le nom de famille Poirier, il serait intéressant de spécifier dans le procès-verbal de qui il s'agit, afin de les distinguer.

4.1 Proposition de nouvelles dates et rencontres

LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023
 LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023
 LE MERCREDI 10 JANVIER 2024
 LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2024
 LE MERCREDI 13 MARS 2024
 LE MERCREDI 10 AVRIL 2024
 LE MERCREDI 8 MAI 2024
 LE MERCREDI 5 JUIN 2024

Il y a une coquille dans le document concernant les dates en mars. Il faudrait plutôt lire le mercredi 13 mars.

4.2 Aide aux parents-Mesure 15024

La direction présente les trois offres de services qu'elle a reçues, conformément aux suggestions présentées lors de la dernière rencontre. Les trois fournisseurs, offrant des conférences variées, sont (voir documentation en pièces jointes) :

- Dre Nadia
- La firme de Sonia Lupien
- Gustave et Cie.

La conférence de Dre Nadia intitulée « Le rôle d'un parent dans le bien-être psychologique de son enfant » ainsi que le thème de l'anxiété de performance sont sélectionnés par les membres du conseil d'établissement.

La direction contactera le fournisseur afin de voir les possibilités pour une conférence en février, en soirée.

4.3 Dépôt de la documentation à jour concernant les frais chargés aux parents

Lors de la dernière rencontre, il avait été question des frais chargés aux parents. La documentation à jour a été déposée.

4.4 Traiteur

Lors de la dernière rencontre, une question avait été soulevée en lien avec la disponibilité du service de traiteur lors des débuts et des fins d'années scolaires. À la suite de vérifications, le service de traiteur poursuivra ses activités jusqu'à la fin du mois de juin.

L'information est transmise par madame Rachel Poirier qu'un nouveau service de dépannage est désormais possible. Lorsque l'on contacte le traiteur avant 7h le matin, il est possible d'avoir une lasagne pour notre enfant.

M. Simard nous informe qu'en comité de parents, le service « les petites bedaines pleines » a été abordé. Il est possible d'offrir ce service lorsque l'on constate qu'un enfant a un besoin alimentaire spécifique. Mme Tougas mentionne également que l'école a une mesure budgétaire intitulée « aide alimentaire ». Via cette mesure, il est également possible de fournir des aliments.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter le procès-verbal du 25 septembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Normes et modalités d'évaluations

(CÉJL.23-24-363)

Mme Huot questionne à savoir s'il y a eu de changements au niveau des normes et modalités depuis l'an dernier. Mme Tougas informe qu'au sujet des « autres compétences », en 23-24, il est possible de les évaluer à la 1^{ère} ou à la 3^e étape, tandis que l'an dernier elles pouvaient être évaluées aux deux étapes. Il s'agit du seul changement.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'approuver les normes et modalités d'évaluation.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Activités et sorties éducatives

(CÉJL.23-24-364)

Les activités des 6^e année dépassent le maximum alloué de 100\$. Toutefois, il est statué que l'activité de La Ronde « remplace » l'activité de classe verte qui permet d'excéder le montant prévu. Il s'agit d'une activité qui constitue une activité spéciale de fin d'année pour les élèves de 6^e année.

Mme Tougas rappelle que l'Annexe 48 peut permettre de payer certaines sorties extérieures faisant partie d'un répertoire.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'approuver les sorties culturelles de tous les groupes sauf pour la première année puisque les activités n'ont pas été déposées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Modification du calendrier des rencontres

Voir 4.1.

8. [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)

Les membres qui n'ont pas suivi la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement doivent le faire et en informer Mme Tougas par la suite, afin qu'elle puisse compléter le sondage pour le déclarer.

9. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (CÉJL.23-24-365)

Un budget de 400\$ est alloué au conseil d'établissement. Des petites gâteries seront offertes au cours des séances.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Simard d'adopter le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10. Adoption du budget révisé de l'année en cours du service de garde (CÉJL.23-24-366)
(documentation sur place)**

Mme Rachel Poirier présente le budget révisé du service de garde. Au niveau des revenus, il est spécifié que le service de garde ne fait pas de bénéfices avec les sorties qui ont lieu lors des journées pédagogiques; c'est le prix coûtant qui est chargé aux parents. Également, le 7 200 \$ représente un montant alloué au service de garde qui a été remis dans le budget école, puisque non requis dans le budget de fonctionnement du service de garde. Toutefois, puisque les deux budgets (école et service de garde) sont des vases communicants, ce montant pourrait être utilisé pour rééquilibrer, au besoin. Au niveau des dépenses, il est spécifié que la majorité des dépenses sont des salaires.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bisson d'adopter le budget révisé de l'année en cours du service de garde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Campagne de financement du conseil d'établissement

La campagne de financement de l'automne aura lieu avec la compagnie Les Savoureux. Il s'agit principalement de mélanges d'épices. Les critères de sélection étaient que les produits soient québécois et livrés directement à

domicile. De plus, les familles pourront être autonomes dans la commande, puisque qu'aucun paiement et commande ne sera faite via l'école. Ces produits pourraient également être utiles pour le temps des Fêtes qui approche.

La campagne sera démarrée au début du mois de décembre. Elle aura lieu du 4 au 22 décembre. Les sommes amassées seront dédiées à la cour d'école. Il est également possible de participer à la campagne de financement en faisant un don directement à l'école.

12. Modification aux règles de conduite et aux mesures d'encadrement (CÉJL.23-24-367)

(Documentation déposée sur place.)

La direction présente la modification proposée au code en vie en lien avec la nouvelle politique ministérielle en matière d'utilisation du cellulaire en classe.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachel Poirier d'approuver la modification du code de vie au sujet de l'utilisation du cellulaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. Activités parascolaires hiver 2024 (CÉJL.23-24-368)

La direction présente les deux fournisseurs qui souhaitent poursuivre leur offre de service auprès des élèves cet hiver. Il s'agit des cours de dessin et des cours de karaté sportif.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Deschênes d'approuver les activités parascolaires pour l'hiver 2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Fonds à destination spéciale-résolutions (documentation sur place) (CÉJL.23-24-369)

14.1 Desjardins

Mme Tougas présente aux membres du conseil d'établissement que nous avons reçu un don de la part de Desjardins de 4747,50 \$. Il est proposé d'utiliser cette somme pour la cour d'école.

Mme Huot présente l'idée qu'une activité de corvée où des parents ou familles pourraient être invités à venir embellir la cour pourrait être envisagée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter l'attribution du don de Desjardins pour la revitalisation de la cour d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 Intérêts

(CÉJL.23-24-370)

Mme Tougas présente aux membres du conseil d'établissement que des intérêts ont été accumulés dans divers fonds à destination spéciale. Ces intérêts regroupés et forment un montant total de 2439,00 \$.

Les membres du conseil d'établissement se questionnent sur les besoins en lien avec ces sommes.

Il est proposé que ces sommes soient utilisées pour la préparation du spectacle de variété. Des enseignants pourraient être libérés de leur tâche la veille et la journée du spectacle afin de veiller à son bon déroulement. Ce montant pourrait être utilisé pour payer leur libération.

Mme Huot invite l'équipe école à réfléchir à la possibilité de faire le spectacle au Centre Roméo-Patenaude, puisque qu'une scène est déjà installée. Cette solution serait à réfléchir pour des années ultérieures, car des coûts sont associés à la location de la salle. Cette année, le spectacle amateur aura lieu à l'école et aucune vente de billets n'est envisagée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'adopter la proposition de dédier les sommes composées d'intérêts accumulés pour la préparation du spectacle de variété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Autres sujets :

15.1 Mot du délégué du comité de parents

M. Simard résume les trois rencontres du comité de parents.

1^{ère} rencontre : présentation générale du fonctionnement du comité de parent.

2^e rencontre : Il y a eu une présentation concernant les critères d'inscription pour les différents établissements. L'approbation du calendrier scolaire a également été traitée. Certains parents ont également soulevé des questions au niveau de la chaleur, notamment sur les critères pour fermer l'école en cas de grandes chaleurs. Le budget pour le comité de parent a également été adopté.

M. Simard nous rappelle qu'il faudra éventuellement réfléchir à élire un bénévole de l'année pour l'école Jean-Leman.

3^e rencontre : Les sujets traités lors de la 3^e rencontre du comité de parents ont été : ajustement aux règles de régie interne, événement pour le futur des enfants TEDX, élection de représentation au FCCPQ ainsi qu'une discussion au sujet des bris de service dans le transport scolaire.

15.2 Mot des parents

Aucun mot des parents.

15.3 Mot des enseignants

M. Bisson informe les membres que des élèves de 4^e année participeront à l'activité de sport scolaire de ballon-racheteur ce vendredi 1^{er} décembre.

Mme Girard présente qu'un vétéran est venu rencontrer les élèves du 3^e cycle. Un projet sur les réfugiés et le droit des enfants est également en cours présentement. Une collecte de vêtements d'hiver sera démarrée sous peu et remise à un organisme de la région.

15.4 Mot du service de garde

Mme Rachel Poirier mentionne que les journées pédagogiques sont très populaires cette année. Les demandes sont élevées. Lors de dernières journées pédagogiques, les inscriptions ont dû être limitées.

Lors des fêtes, des activités spéciales ont été organisées pour regrouper tous les groupes du service de garde. Une kermesse a été organisée à l'Halloween.

Au niveau du personnel, des personnes supplémentaires ont été engagées en surplus en début d'année. Souvent, ces personnes font du dépannage pour du remplacement. Lorsque le remplacement n'est pas possible, ces éducateurs travaillent en pairage ou en tutorat.

15.5 Mot de la direction

Les activités de Noël seront déterminées cette semaine, puis diffusées.

La direction mentionne que les rencontres de parents se sont très bien déroulées.

La danse animée par un DJ qui a eu lieu lors de la journée de l'Halloween a été fort appréciée de tous.

Il y aura un gym de Noël qui sera organisé par les éducateurs physique lors de la semaine du 18 décembre. Les élèves attendent avec impatience ce moment.

16. Correspondance de la présidente

17. Bilan de la rencontre

18. Date de la prochaine rencontre : 10 janvier 2024

19. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Deschênes de lever la séance à 20 h 29.

Madame Émilie Poirier, présidente

Sophie Tougas, directrice